



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

---



**COULOMMIERS  
PAYS DE BRIE**  
AGGLOMÉRATION



## EDITO



En 2021, la communauté d'agglomération a concrétisé de nombreux projets : l'ouverture de trois accueils France Services pour rapprocher les services publics de nos concitoyens, l'extension du télécabine de Coulommiers, la construction d'une nouvelle station d'épuration à Dammartin-sur-Tigeaux ou encore la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la maison médicale à la Ferté-sous-Jouarre.

2021 a également été l'année de la confirmation pour le service unique de rénovation énergétique mis en œuvre par la communauté d'agglomération en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement. De nombreux habitants de nos communes ont profité des conseils gratuits de notre conseiller, pour les guider dans leur projet de rénovation.

Cette action prend tout sens après cet été 2022, qui nous rappelle la nécessité d'agir rapidement pour préserver notre environnement et réduire notre consommation d'énergie.

C'est pourquoi la communauté d'agglomération inscrira ce service dans la durée, dans le Plan Climat Air Energie Territorial qui sera présenté en conseil communautaire d'ici la fin d'année 2022.

Bonne lecture à toutes et à tous !

**Ugo PEZZETTA**  
Président

# COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

**54** Communes  
**93 000** Habitants  
**Nord Est** de la Seine-et-Marne





## SOMMAIRE

---

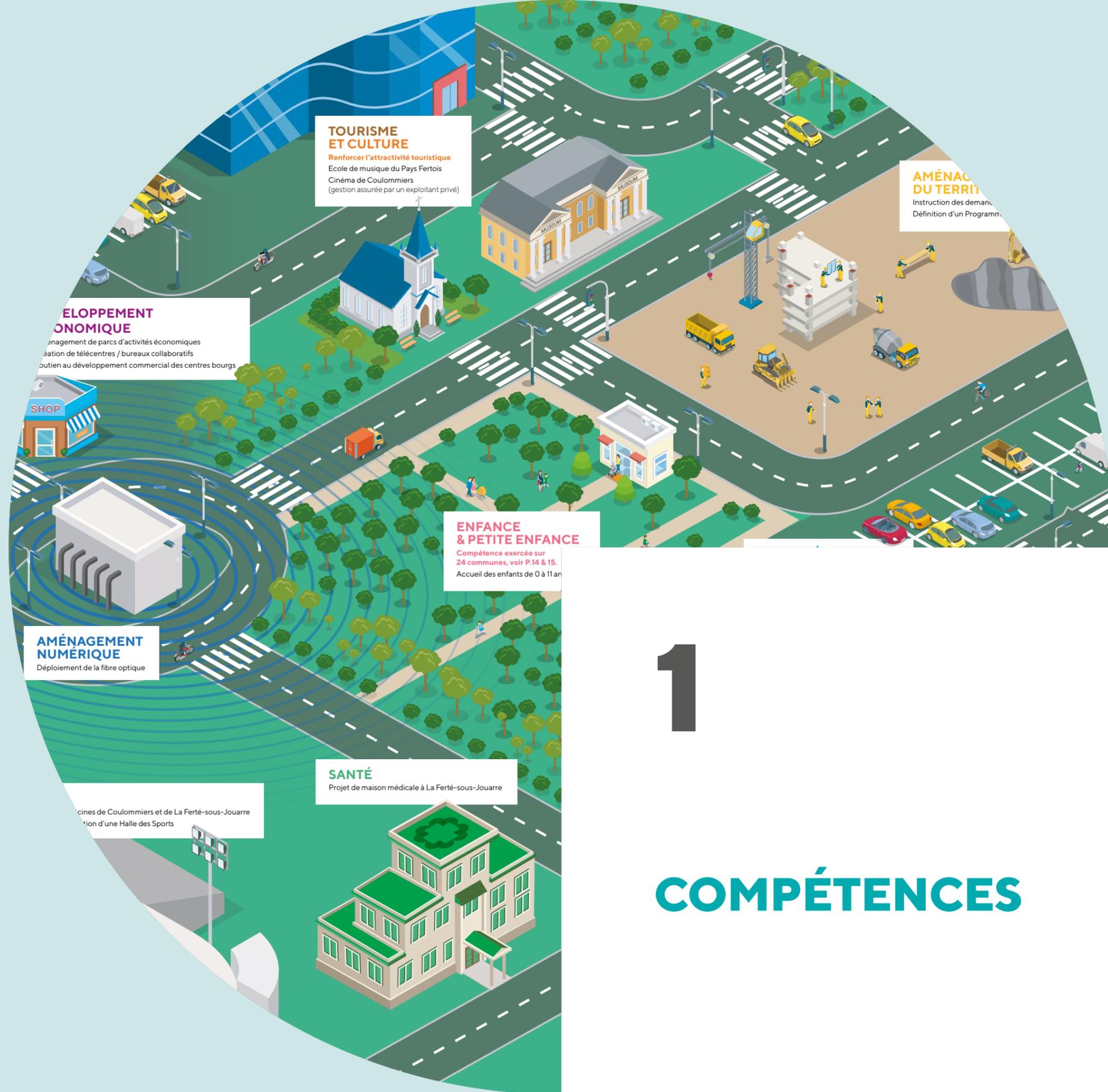
**COMPÉTENCES** P.8/P.15

**COMMUNAUTÉ D' ACTIONS**

**COMMUNAUTÉ DE PROJETS** P.16/P.35

**FINANCES** P.36/P.41

**LE FONCTIONNEMENT** P.42/P.46



**TOURISME ET CULTURE**  
 Renforcer l'attractivité touristique  
 Ecole de musique du Pays Fertois  
 Cinéma de Coulommiers  
 (gestion assurée par un exploitant privé)

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
 Instruction des demandes  
 Définition d'un Programme

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
 Aménagement de parcs d'activités économiques  
 Création de télécentres / bureaux collaboratifs  
 Soutien au développement commercial des centres bourgs



**ENFANCE & PETITE ENFANCE**  
 Compétence exercée sur  
 24 communes, voir P.14 & 15.  
 Accueil des enfants de 0 à 11 ans

**AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**  
 Déploiement de la fibre optique



**SANTÉ**  
 Projet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre

Cliniques de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre  
 Construction d'une Halle des Sports



1

# COMPÉTENCES

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- › **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales**
- › **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**
- › **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :**  
Intérêt communautaire sur tout le territoire de la CACPB :
  - L'observation des dynamiques commerciales
  - L'élaboration de chartes ou développement commercial
  - L'expression d'avis communautaires avant la tenue d'une Commission Départementale d'Aménagement Commerciale (CDAC)
  - La tenue d'un débat en communauté avant toute décision d'implantation d'un nouveau centre commercial.

Intérêt communautaire sur le territoire de l'ex CCPC :

- Les activités commerciales situées hors centre-ville dont la création, l'extension ou le transfert de la surface de vente nécessite la délivrance d'une autorisation par la CDAC ou situées en zone d'activité communautaires.

- › **Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme**

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- › **Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur**

- › **Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale**
- › **Définition, création et réalisation de zones d'aménagement d'intérêt communautaire** au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme.  
Sur le territoire de l'ex CACPB : sont d'intérêt communautaire les ZAC vouées au développement économique.
- › **Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports**, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

### EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- › **Programme Local de l'Habitat**  
En matière d'habitat, l'agglomération a la compétence pour la réalisation d'un Programme Local de l'Habitat.
- › **Politique du logement d'intérêt communautaire**  
La mise en place d'un observatoire du logement (ex CACPB).
- › **Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire**  
Sont d'intérêt communautaire : les garanties d'emprunt pour les opérations de logements sociaux retenues dans une programmation communautaire (ex CACPB).
- › **Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat**
- › **Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées**  
Sont d'intérêt communautaire : le soutien à des associations ou structures œuvrant dans le logement de publics précaires sur décision du conseil communautaire (ex CACPB).
- › **Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire**  
- Les études pré opérationnelles, l'animation et le suivi des actions visant à améliorer le parc privé existant telles que OPAH, permis de louer, sur décision du conseil communautaire (ex CACPB)  
- Participation au fonds de solidarité pour le logement (ex CCPC).

### POLITIQUE DE LA VILLE

- › **Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville**
- › **Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance**
- › **Programmes d'actions définis dans le contrat de ville**

### GEMAPI

- › **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement**

### ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- › **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1<sup>er</sup> à 3<sup>e</sup> du II de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage**

### COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

### EAU / ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- › **Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)**

### GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- › **Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L.2226-1 du CGCT**

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE; CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET GESTIONS DES PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- › **Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays Créçois**  
L'intégralité de la rue des Roches à Bouleurs.

### PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- › **Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie**

### CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- › **En matière sportive**
  - Le site multi-sports de la piscine situé à Crécy-la-Chapelle et la piscine
  - Le terrain multi-sports de Coulommes
  - Le terrain multi-sports de Voulangis
  - Le terrain multi-sports de Tigeaux
  - L'étude et construction d'un complexe sportif à Coulommiers
  - L'étude, construction et gestion du « Centre Aquatique des Capucins »
  - La piscine de La Ferté-sous-Jouarre,
  - Les gymnases des Glacis, les Picherettes et du collège de la Rochefoucaud

- La salle des arts martiaux de Saâcy-sur-Marne,
- Le terrain de Rugby à La Ferté-sous-Jouarre
- Les tennis couverts à Changis-sur-Marne.

► **En matière culturelle**

- Cinéma de Coulommiers
- Maison des Fromages de Brie
- Ecole de musique de La Ferté-sous-Jouarre.

► **ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

► **Sur tout le territoire communautaire**

Relais intercommunal d'assistantes maternelles

► **Sur le territoire de l'ex CC Pays de Coulommiers**

En matière de Petite Enfance

- Construction, entretien et gestion des équipements en direction des 0/3 ans
- La crèche familiale Les Cigales
- Le multi accueil Les Lucioles
- La halte-garderie itinérante Le Mille Pattes
- Le Lieu d'Accueil Enfants / Parents Coccinelle
- Le jardin des Bambins

En matière d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- Etude, construction, entretien et fonctionnement des ALSH pour les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et primaire (mercredis, petites et grandes vacances).

► **Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays Créçois**

En matière de Petite Enfance

- Construction, entretien et gestion des équipements en direction des 0/3 ans.

En matière de soutien aux associations

- Accompagnement des associations à caractère social et notamment d'aide aux victimes
- Au titre des actions d'animation et de promotion des activités sportives et/ou culturelles
- Le soutien aux associations sportives et/ou culturelles, de rayonnement intercommunal, proposant des activités à destination des mineurs.
- Le soutien aux associations sportives et/ou culturelles, de rayonnement intercommunal, empruntant les équipements communautaires.
- Le soutien aux associations sportives et/ou culturelles organisant des manifestations à rayonnement intercommunal.

Service de téléalarme

► **La CCBM (avant fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017)**

- Animation dans le cadre du temps libre pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse (périscolaire).

► **Sur l'ancien territoire de la CCPF**

Insertion par l'emploi

- les aides à l'emploi et à la recherche d'emploi complémentaires aux actions communales
- la mise à disposition de locaux aux associations par voie de convention d'occupation précaire renouvelable annuellement dans la limite des moyens de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
- le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
- le soutien aux actions de formation notamment dans le cadre du point d'accès à la téléformation
- les chantiers d'insertion professionnelle complémentaires aux actions communales.

Accompagnement social complémentaire aux actions communales

- l'animation sociale et socio culturelle
- un atelier socio linguistique
- l'aide et l'accompagnement social des familles.

Services à la personne

- la mise à disposition de bureaux et autres moyens matériels pour les associations qui auraient pour objet les services à la personne (permanence juridique, assistants sociaux)
- l'organisation et la promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines culturels
- le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire.

► **CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC**

► **Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférents en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations**

COMPÉTENCES FACULTATIVES

► **EN MATIÈRE DE PRATIQUE SPORTIVE**

► **Sur l'ancien territoire de la CCPF, la communauté d'agglomération est compétente en matière d'aide aux associations :**

- Organisation et promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines sportifs
- Soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et compétences de la communauté et sur décision du conseil communautaire.

► **INCENDIE ET SECOURS**

► **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays Créçois**

Contribution obligatoire au fonctionnement du service d'incendie et secours (compétente déléguée au SDIS de Seine-et-Marne) en lieu et place des communes membres.

► **Sur l'ancien territoire de la CACP**

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des centres de secours, compétence déléguée au conseil départemental de Seine et Marne et pour la contribution au SDIS.

► **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**

► **Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes**

► **ÉMETTEURS**

► **Sur l'ancien territoire de la CACP**

La communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des deux émetteurs TDF situés à la Ferté-sous-Jouarre, lieu-dit « La Gambière » et à Méry-sur-Marne, lieu-dit « Les

Usagers » : se limitant aux locations perçues et participations versées à l'organisme qui en a la charge au titre de la maintenance des ouvrages.

► **ÉLECTRIFICATION RURALE**

► **La communauté d'agglomération est compétente en matière d'électrification rurale sur l'ancien territoire de la CACP**

► **EN MATIÈRE DE TRANSPORT**

► **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays Créçois**

- Elaboration et actualisation d'un plan local de déplacement.

► **Sur le territoire CACP avant fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

- Étude, participation à la réalisation et entretien d'aire multimodale conformément au schéma défini par le Département
- Subventions des titres de transport des collégiens non subventionnables et des lycéens du territoire.

► **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers**

- Sur le territoire de la CCPC avant fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports pour les scolaires des établissements primaires vers le Centre Aquatique des Capucins ainsi que pour l'aménagement et l'entretien d'une aire de covoiturage et intermodale sur la commune de Pézarches.

► **CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION D'UNE MAISON DE SANTÉ**

► **La communauté d'agglomération est compétente en matière de construction, entretien et gestion d'une maison de santé à La Ferté-sous-Jouarre**

► **GESTION D'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT**

► **La communauté d'agglomération est compétente en matière de gestion d'un point d'accès au droit sur l'ancien territoire de la CACP**

## EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

### Sur l'ancien territoire de la CACPB

La communauté d'agglomération est compétente pour étudier l'élaboration dans les plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et diagnostic pour les Établissements Recevant du Public (ERP).

### Sur l'ancien territoire de la CCPC

La communauté d'agglomération est compétente pour l'établissement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie du territoire ainsi que des aménagements des espaces publics et des Établissements Recevant du Public (ERP). La communauté assure la mise en accessibilité effective des seuls ouvrages communautaires.

## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

### Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les communes disposant d'une version digitalisée de leur cadastre

- Sur le territoire de la CCPC avant fusion 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place de la numérisation des cadastres communaux ainsi que pour la mise en place, le développement, la gestion et la coordination d'un SIG mis à disposition des communes, mais aussi de la communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses compétences (achat de logiciel, de bases de données compris)

## INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LIÉS AU DROIT DES SOLS

La communauté d'agglomération est compétente pour le compte de ses communes membres de l'instruction des permis de construire, et l'ensemble des documents d'urbanismes liés aux droits des sols (certificats d'urbanisme A et B, déclaration préalable, permis d'aménager) et traitement des contentieux liés à ces instructions; et ce dans le cadre d'un traitement de l'ensemble ou partiel de ces documents établis par convention.

## CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE, CRÉATION OU AMÉNAGEMENT

### Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Sont d'intérêt communautaire les voies intérieures aux zones d'activités d'Amillis, Beauthel, Chailly-en-Brie, Extension ZA « 18 Arpents » à Boissy-le-Châtel, ZA « Les Longs Sillons » à Coulommiers.

## CULTURE

### En matière de développement culturel et de développement de la lecture publique :

#### Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays Créçois

La communauté d'agglomération est compétente en matière d'apprentissage et de développement de la lecture, avec les prérogatives suivantes :

- organisation des manifestations oeuvrant pour la promotion du livre
- réseau de lecture publique commun
- fonds documentaire intercommunal

La communauté d'agglomération organise et réalise des événements culturels et artistiques dont le rayonnement dépasse le périmètre, le rayonnement étant apprécié par délibération du conseil communautaire.

### Etude de l'enseignement artistique

#### Sur l'ancien territoire de la CACPB

La communauté d'agglomération est compétente pour l'étude de coordination des pratiques musicales, chorégraphiques, et d'arts dramatiques du bassin de vie de Coulommiers.

## CHARTRE DE PAYS, PARC NATUREL RÉGIONAL

### Sur l'ancien territoire CCPC

## MISE EN OEUVRE DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE)

Animation, étude et concertation dans les domaines de la prévention des risques d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



## URBANISME ET HABITAT

### AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS), est chargé, pour le compte des communes membres de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, de l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme.

Le service ADS instruit et émet un avis en fonction des dispositions réglementaires propres à chaque commune en matière de droit des sols.

Le Maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations.

### En 2021, le service urbanisme intercommunal (7 instructeurs), implanté à Coulommiers a réalisé :

- Autorisation préalable d'enseigne : 22
- Autorisation de travaux : 70
- Certificats d'urbanisme : 2195\*
- Déclarations préalables : 2157\*
- Permis d'aménager : 22
- Permis de construire : 848
- Permis de démolir : 24

Soit un total de 5 667 actes pour les 54 communes de l'agglomération (plus de 1 000 dossiers traités par rapport à 2020).

\*une partie des dossiers est traitée par les communes.

### PLANIFICATION

La compétence planification étant intercommunale, en 2021, le service urbanisme a initié ou suivi :

- 12 procédures de modification
- 5 procédures de révisions simplifiées
- prescrit 2 révisions et approuvé 2 révisions de Plan Locaux d'Urbanisme (PLU).

### AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le service Habitat accompagne la Ville de Coulommiers dans la mise en œuvre d'une opération d'amélioration du parc privé ancien du centre-ville, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

En 2021, l'étude pré-opérationnelle de la future OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a abouti à la rédaction de la convention avec l'Etat.

Cette opération permettra, sous conditions d'éligibilité, aux propriétaires bailleurs et propriétaires occupants, de bénéficier d'aides financières (ANAH abondées par des aides de la ville de Coulommiers) et d'un service d'accompagnement pour la définition des travaux et le montage des dossiers de subventions.

La phase suivi-animation devrait démarrer au dernier trimestre 2022.

### PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

L'élaboration de ce document obligatoire, a été lancée en application de la compétence « Équilibre social de l'habitat », en 2021 et sera finalisé en 2022.

L'élaboration se veut partenariale et pédagogique pour aboutir à un document opérationnel.

Il s'agit de rassembler les acteurs de l'habitat autour d'un projet commun visant à organiser des réponses concrètes aux problématiques du territoire et des spécificités des communes.



# 2

## COMMUNAUTÉ D' ACTIONS COMMUNAUTÉ DE PROJETS

## PETITE ENFANCE

### ACCUEIL DANS LES ETABLISSEMENTS DU JEUNE ENFANT (EAJE)

387 enfants accueillis dans les structures :

- 79 enfants au multi-accueil « les lucioles »
- 99 enfants à la crèche familiale « les cigales »
- 45 enfants à la halte-garderie itinérante « mille-pattes »
- 96 enfants au multi-accueil « bulle d'éveil »
- 68 enfants au multi-accueil « l'éveil du Pays Creçois ».

### RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- 619 assistants maternels agréés sur le territoire dont 477 en activité.
- 7 animatrices réparties sur les 3 antennes : La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers et Saint-Germain-sur-Morin.

**Avec les familles :** 1538 contacts (RDV, téléphone ou courriels)  
Temps ponctuels ouverts aux parents : 2 conférences, 1 spectacle, 4 matinées lectures et 3 matinées jeux pour en totalité 81 participations.

### Avec les assistants maternels :

- 2311 contacts (RDV, téléphone ou courriels)
- 571 ateliers d'éveils ont permis d'accueillir 166 assistants maternels différents et 1 garde à domicile (1 922 participations) sur l'ensemble des lieux d'accueil ainsi que 546 enfants différents (4 480 participations).
- Action de professionnalisation : 9 séances d'analyse de pratiques pour 17 assistants maternels, 5 conférences pour 72 assistants maternels et accompagnement au départ en formation pour 32 assistants maternels
- Accompagnement aux épreuves obligatoires du CAP pour le premier renouvellement d'agrément : 2 groupes pour 5 assistants maternels

### PARENTALITE

125 enfants et 123 accompagnants ont participé aux 245 séances au sein du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP). L'ensemble du service petite enfance s'est mobilisé autour d'actions en faveur du soutien à la parentalité sous forme de café des parents, conférence thématique, ateliers... Dans le cadre du réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

De nombreux projets et activités sont menés par l'ensemble des équipes du service petite enfance tout au long de l'année. Ces actions s'inscrivent dans les domaines artistiques, culturels et sensoriels et prennent en compte la place des parents et le soutien à la parentalité. Par ailleurs, la dimension écoresponsable est développée.



## ENFANCE

### DANS LES 4 ACCUEILS DE LOISIRS GÉRÉS PAR L'AGGLOMÉRATION

- 789 enfants ont bénéficié de l'accueil périscolaire du matin et du soir
- 527 enfants accueillis les mercredis
- 442 enfants pendant les vacances scolaires
- 63 enfants ont participé aux mini-camps

### LES DROITS DE L'ENFANT

Comme chaque année, l'action transversale sur le thème des droits de l'enfant a été reconduite.

L'ensemble des accueils de loisirs ont participé à cet événement en mettant en place des activités permettant aux enfants d'exprimer leur vision des droits de l'enfant. Les familles ont pu prendre connaissance des réalisations des enfants par le biais d'affichage de photos et de fresques.

Dans les structures Enfance et Petite Enfance, les équipes de professionnels oeuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants. De par leur posture professionnelle, elles permettent l'expression de leurs droits fondamentaux : le droit de se mouvoir, de s'exprimer, d'avoir des émotions, d'être respecté, d'être écouté, d'être considéré...

### LA MOBILISATION DES SERVICES PETITE ENFANCE PENDANT LA CRISE SANITAIRE S'EST POURSUIVIE EN 2021 :



Pendant le confinement d'avril 2021, Les EAJE sont restés ouverts pour accueillir uniquement les enfants des personnels prioritaires, conformément aux recommandations ministérielles.

Les relais assistants maternels ont renforcé leur activité pour soutenir les professionnels de l'accueil à domicile (assistants maternels et garde d'enfants).

### ETUDE SUR L'EXTENSION DES COMPÉTENCES PETITE ENFANCE ET ALSH

La communauté d'agglomération a engagé une étude sur l'extension de la compétence petite enfance sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Le cabinet CALIA a réalisé une étude d'impact financière et juridique de l'élargissement de cette compétence.

Suite à cette étude, le conseil communautaire a décidé d'étendre la compétence petite enfance aux 54 communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## UN NOUVEAU MULTI-ACCUEIL ET UN ACCUEIL DE LOISIRS À COULOMMIERS



Cet équipement construit par la communauté d'agglomération comprend 2 structures :

- **Le multi-accueil « Bulle à malice »** qui accueille 12 enfants de 0 à 3 ans dans un cadre parfaitement adapté aux besoins et au bien-être des jeunes enfants.
- **L'accueil de loisirs « Joséphine Baker »** qui vient en remplacement de l'existant et permet d'augmenter la capacité d'accueil : 120 enfants sont accueillis durant les temps pré et post scolaires ainsi que les mercredis et vacances.

**L'équipement a été réceptionné le 22 décembre 2021.**

Les équipes ont rapidement aménagé les espaces afin de pouvoir accueillir les enfants dès les vacances d'hiver 2022.

**Montant de l'investissement : 3 742 122 € TTC**  
Subventionné à hauteur de 65%.

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS À MOUROUX

La communauté d'agglomération poursuit le projet de construction d'un nouvel accueil de loisirs à Mouroux.

Ce dernier permettra d'augmenter la capacité d'accueil à 120 enfants (60 maternels et 60 élémentaires) et d'offrir de meilleures conditions d'accueils sur les temps périscolaires, mercredis et vacances.

**Les prochaines étapes : vote en conseil communautaire de l'avant-projet définitif (APD) le 22 septembre 2022 et demande de subventions auprès de la CAF et de la MSA.**

Le permis de construire est en cours d'instruction.

Le démarrage des travaux est prévu pour le début du 2<sup>ème</sup> semestre 2023 (durée : 15 mois)

**Budget prévisionnel : 2.5 M€ H.T.**



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### FONDS RÉSILIENCE

En 2021, l'agglomération a poursuivi son engagement dans le Fonds Résilience (FR2) pour soutenir les entreprises et commerçants du territoire très durement touchés par la crise sanitaire.

Ce fonds de 134 millions d'euros mis en place par la Région, en collaboration avec la Banque des territoires et 70 collectivités franciliennes et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne, a permis d'accorder un prêt aux entreprises de 0 à 20 salariés qui n'avaient pas ou plus accès au financement bancaire, quel que soit leur statut juridique.

**Montant de la participation totale de la CACPB : 211 960€ soit 700 000€ de capacité d'intervention avec les autres partenaires.**

Bilan total :

- 73 demandes déposées (arrêté au 01/06/2021 Fonds Résilience 1 et 2)
- 49 dossiers complets examinés : 11 défavorables et 38 accordés pour 671 400€.

**La participation de l'agglomération a permis de venir en aide à 38 entreprises locales et soutenir ainsi près de 150 emplois.**

### LES PRÊTS D'HONNEUR

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne (membre du réseau national Initiative France), cette association finance par l'octroi d'un prêt d'honneur, les chefs d'entreprises créateurs, repreneurs et développeurs du territoire.

**En 2021, 7 chefs d'entreprise ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour un montant total de 93 500€ (5 créations et 1 reprise).**

- EURL Pretty Horse Sellerie - Vente de matériel d'équitation à Boissy-le-Châtel
- L'atelier Green Concept - Salon de coiffure à Coulommiers
- SAS MARCELLE - Restaurant à La Ferté-sous-Jouarre (2 prêts d'honneur)
- SASATOULOK TP - Location de matériel de TP à La Ferté-sous-Jouarre
- SASU Ma Pauvre Lucette - Salon de thé et de tatouage à Coulommiers
- LE LOFT - Salon de coiffure à Coulommiers

### FUTURE ZAC PLATEAU DE VOISINS À MOUROUX

Un parc d'activités économiques de 26 hectares sera aménagé sur le plateau de Voisins à Mouroux.

Le marché a été lancé en novembre 2021 et attribué en mars 2022.

La 2<sup>ème</sup> phase des fouilles archéologiques s'est déroulée de mai à octobre 2022. La viabilisation est prévue en 2023.

### LES TÉLÉCENTRES

Les deux espaces de travail collaboratifs (e-L@b à Coulommiers et e-Cre@ à La Ferté-sous-Jouarre) sont accessibles aux salariés, aux créateurs d'entreprises et aux indépendants. Ils disposent d'espaces de travail à usage flexible.

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a soutenu le déploiement du télétravail en ouvrant gratuitement ses deux télécentres à Coulommiers et à La Ferté-sous-Jouarre en mars 2021.

Les télécentres de votre communauté d'agglomération organisent avec des partenaires locaux des visioconférences / webinaires gratuits et ouverts à tous. Voici quelques exemples de thèmes abordés en 2021 :

- La gestion de la trésorerie d'une entreprise
- Comment développer mon réseau pour booster mon business ?



### INAUGURATION DE L'EXTENSION DU TÉLÉCENTRE E-L@B LE 19 OCTOBRE 2021



Le télécentre E-L@b s'est agrandi et propose désormais aux professionnels une nouvelle salle de réunion « EUREKA » à la location.

La salle de réunion « EUREKA » d'une capacité maximum de 30 personnes est sécurisée et climatisée. Elle dispose d'un grand espace modulable avec une entrée indépendante et est équipée de mobilier mo-

derne, d'un écran géant tactile, d'un paperboard, d'internet THD, avec un coin détente et d'une petite cuisine.

Permettre aux entrepreneurs de s'installer et se développer sur notre territoire est l'une des priorités de notre communauté d'agglomération.

**Investissement : 456 500 euros HT, soutenu par le Département à hauteur de 46 000 €, la Région à hauteur de 26 700 € et l'Etat à hauteur de 120 000 €.**



## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

**La communauté d'agglomération investit près de 4,2 millions d'euros sous forme de participation au Syndicat Départemental Seine-et-Marne Numérique. Ce dernier, chargé du déploiement, continue de raccorder les communes de l'agglomération en fibre optique.**

### LE PLAN DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

L'ouverture à la commercialisation des communes de la programmation 2020 (Chauffry, Dammartin-sur-Tigaux, Guérard, Tigaux, Pézarches) a été fortement retardée et impactée par la situation sanitaire. L'ouverture à la commercialisation s'est faite dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Les communes de Amillis, Aulnoy, Basseville, Beautheil-Saints, Bussièrès, Chailly-en-Brie, Chevru, Dagny, Faremoutiers, Giremoutiers, Hautefeuille, Jouarre, La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Marolles-en-Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pommeuse, Saâcy-sur-Marne, Saint-Augustin, Touquin, sont ouvertes à la commercialisation.

Cependant, pour les communes de Bussièrès, Chailly-en-Brie, Jouarre et Saâcy-sur-Marne, il reste des prises prévues sur les programmations à déployer.

**L'ensemble des foyers de la communauté d'agglomération devrait ainsi être desservi d'ici fin 2024.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 2 télécentres de l'agglomération, e-L@b à Coulommiers et e-Cre@ à La Ferté-sous-Jouarre, proposent des tarifs préférentiels pour les entreprises et les étudiants se trouvant sur les communes du territoire non couvertes par la fibre.

Ils peuvent ainsi bénéficier de l'accès à l'open space de 9h à 18h pour 10€/jour pour les entreprises et 5€/jour pour les étudiants (+18 ans).

**Cette action a été reconduite et votée en conseil communautaire du 7 octobre 2021.**

## ENVIRONNEMENT

### LE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

La communauté d'agglomération est engagée, depuis 2020, dans une démarche de formalisation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), enrichi d'un Plan air renforcé adapté au territoire. Ce document permettra de définir un projet territorial de développement durable, articulé autour d'une stratégie opérationnelle, pour une durée de 6 ans.

Au-delà de ses obligations réglementaires, la CACPB, consciente des défis environnementaux à relever, souhaite s'investir en faveur du développement durable pour son territoire.

L'année 2021 a permis d'associer les communes, les citoyens, les associations, les entreprises, les agriculteurs, les acteurs institutionnels à l'élaboration du Plan Climat.

Plusieurs initiatives et temps d'échanges se sont déployés au cours de l'année :

- **des réunions de concertation et de sensibilisation**, ouvertes au monde de l'entreprise et au monde agricole, aux associations et aux citoyens, organisées en janvier-février ;
- **la création d'un Club Climat**, instance d'échange et de concertation sur le projet, qui a facilité le partage d'idées et les retours d'expériences ;
- **des ateliers thématiques**, mis en place en septembre-octobre, autour des axes stratégiques majeurs du PCAET : bâti-habitat / mobilité et transports / agriculture, biodiversité et consommation / économie, déchets et nouvelles énergies.

En plus d'informer le grand public et les acteurs concernés sur les enjeux climatiques et environnementaux du territoire, cette concertation avait pour objectif de les faire participer à la construction du document et à l'émergence d'actions.

**La formalisation du plan d'actions stratégique du futur Plan Climat se poursuit en 2022 pour une proposition en Conseil communautaire d'ici fin 2022.**

### SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)

La communauté d'agglomération en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, propose un service de conseils neutres, objectifs et gratuits sur la rénovation énergétique du bâti.

Les particuliers, les professionnels et les collectivités peuvent s'adresser à un conseiller maîtrise de l'énergie. Ce service est de plus en plus connu et utilisé par les habitants (permanences à Crécy-la-Chapelle, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre).

**En 2021, environ 500 demandes de particuliers ont été traitées** (contre 350 environ en 2020). Des habitants de toutes les communes ont déjà sollicité le service au moins une fois. Des permanences ont lieu dans les France Services.

Vous pouvez contacter le conseiller au 0184320323 ou [sure@coulommierspaysdebrie.fr](mailto:sure@coulommierspaysdebrie.fr)



## ASSAINISSEMENT & EAU POTABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les compétences « eau et assainissement » est exercée par la communauté d'agglomération sur l'ensemble du territoire. Voici les principales réalisations de 2021 et celles en cours :

### CAPTAGE ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

#### Puits de Chamigny

Misservice en 1976, ce puits à drains rayonnants assure 90% des besoins en eau potable des communes de l'ex-Pays Fertois.

Les études ont été finalisées en 2022. Les travaux sont repoussés au 2<sup>ème</sup> semestre 2023.

**Investissement 2,9 M€ H.T.**

#### Unité de traitement de Coulommiers Boissy-le-Châtel/Chauffry

- Réseaux de transfert d'eau brute et d'eau traitée. La mise en service est prévue dans le courant 2022

**Investissement de 5 033 624 €**

- Usine de traitement.

La fin des travaux est programmée en 2022.

**Investissement de 10,7 M€**

### ASSURER L'APPROVISIONNEMENT PUBLIC EN EAU POTABLE

#### Coutevroult (rues Dainville et Bonnetin)

Renouvellement du réseau d'eau potable

**Montant de l'opération : 424 074 €**

#### Chamigny (rues Robineau et Marne)

Renouvellement du réseau d'eau potable

**Montant de l'opération : 358 452 €**

#### La Ferté-sous-Jouarre : Cœur de Ville

(Place Hôtel de Ville, rues Goury, Pelletiers, Chamigny)

Renouvellement du réseau d'eau potable

**Montant de l'opération : 36 000 €**

#### Jouarre

Réhabilitation du château d'eau Bel Air

Travaux prévus en 2022.

**Montant 2021 : 25 846 € (études)**

**(Coût total de l'opération : 398 806 €)**

#### Citry

Réhabilitation structurelle du réservoir du château d'eau Villaré

**Montant 2021 : 21 883 € (études)**

**(Coût total de l'opération : 334 363 €)**

#### Coulommiers

Réhabilitation source de la Roche

**Montant 2021 : 49 135 € (études)**

**(Coût total de l'opération : 264 913 €)**

#### Saint-Jean-les-deux-Jumeaux

Giratoire R.D. 603 - A.R.D.77 et S.A.N.E.F.

Dévoisement d'une conduite d'eau potable

**Montant de l'opération : 165 625 €**

### RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

#### Touquin (Rue du Château d'Eau)

**Montant de l'opération : 4166 €**

#### Crécy-la-Chapelle (Impasse du Moulin)

Modification du réseau d'assainissement eaux usées et création d'un réseau d'eaux pluviales

**Montant de l'opération : 69 900 €**

#### La Ferté-sous-Jouarre : Cœur de Ville (Place Hôtel de Ville, rues Goury, Pelletiers, Chamigny, Mouton, ...)

**Montant de l'opération : 102 000 €**

#### La Ferté-sous-Jouarre (Rues Pierre Marx, Chanzy et Jean Jaurès)

Renouvellement du réseau d'assainissement eaux usées

**Montant 2021 : 180 000 € (études)**

**(Coût total de l'opération : 2 900 000 €)**





**Chamigny**

Traitement Anti H.2.S. - Château de Tanqueux  
**Montant 2021: 7 500 €**  
 (Coût total de l'opération: 82 500 €)

**Jouarre (Les Corbiers-Sept Sorts)**

**Montant de l'opération: 20 319 € (études)**

**Coulommiers**

Renouvellement du réseau d'assainissement eaux usées

Avenue des Lorinettes

**Montant 2021: 8 659 € (études)**  
 (Coût total de l'opération: 181 849 €)

Avenue des Alliés

**Montant 2021: 7 858 € (études)**  
 (Coût total de l'opération: 165 033 €)

Avenue Jehan De Brie

**Montant 2021: 6 346 € (études)**  
 (Coût total de l'opération: 133 281 €)

**Guérand (Avenue de la Binache)**

Renouvellement du réseau d'assainissement eaux usées

**Montant 2021: 5 000 € (études)**  
 (Coût total de l'opération: 557 000 €)

**Crécy-la-Chapelle (route de Serbonne)**

**Montant de l'opération: 306 187 €**

**Dammartin-sur-Tigeaux (Grande Rue)**

**Montant de l'opération: 45 790 €**

**TRAVAUX EN DOMAINE PRIVÉ -  
 BRANCHEMENT DES PARTICULIERS**

**Mouroux (Parrichets)**

175 branchements - Compte de Tiers

**Montant de l'opération: 729 166 €**

**Mouroux (Château)**

125 branchements - Compte de Tiers

**Montant de l'opération: 779 166 €**

**SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX  
 USÉES**

**Dammartin-sur-Tigeaux**

Construction d'une nouvelle STEP

Livraison prévue courant 2022.

**Montant de l'opération: 2 M€ H.T.**

**Guérand**

Construction d'une nouvelle STEP

Les études sont finalisées. Le permis de construire a été déposé. Les travaux ont démarrés fin 2022.

**Montant : 2,5 M€ H.T.** et conduite de transfert des effluents pour un montant de **264 809 € H.T.**

**Pierre-Levée**

Construction d'une nouvelle STEP pour mise en conformité.

Travaux réceptionnés en 2022.

**Montant de l'opération: 1,1 M€ H.T.**

**Amillis**

Reconstruction de la STEP vieillissante et sous-dimensionnée par rapport aux charges hydrauliques entrantes. Démarrage des travaux en 2022.

**Montant de l'opération: 716 675 € H.T.**

**Chevru**

Reconstruction d'une nouvelle STEP

Travaux prévus en 2022.

**Montant de l'opération estimé à 1 M€ H.T.**

**Maisoncelles-en-Brie**

Reconstruction d'une nouvelle STEP

**Montant 2021: 13 036 €**

**(Coût total de l'opération: 1800 000 €)**

**Sancy-lès-Meaux**

Dégrilleur automatique

**Montant de l'opération: 39 166 €**

**Coulommies**

Dégrilleur by-pass

**Montant de l'opération: 29 880 €**



**GEMAPI**

**PRÉVENTION DES INONDATIONS:  
 LA COMMUNAUTÉ  
 D'AGGLOMÉRATION AGIT AVEC  
 LES SYNDICATS DE RIVIÈRE**

**La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire de la communauté d'agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

L'agglomération agit et porte les actions à mener pour lutter de manière efficace contre les inondations, avec les syndicats de rivière compétents sur leur périmètre.

**EN 2021 :**

• **Condé-Sainte-Libiaire**

Renforcement des berges de Marne. Etudes en 2021/2022 en phase de finalisation pour des aménagements de berges envisagés sur 2023.

**Montant: 308 580 €**

• **La Ferté-sous-Jouarre**

Mise en conformité de la digue du quai Planson. Etudes en phase de finalisation.

**Montant 2021: 62 340 € (Total: 95 340 €)**

• **Diagnostic** des problématiques de Milieux

Aquatiques et de Prévention des Inondations en 2020 sur le périmètre de l'ex-Pays Fertois : Programme de travaux à horizon de 5 ans.

**Montant : 29 100 €**

• **Co-maîtrise d'ouvrage SMAGE : Dysfonctionnements Hydrauliques sur deux secteurs :**

- Les Bassins versants des rus Mesnil et Vaude-sard : diagnostic pour un montant de 36 810 € H.T. Travaux d'aménagements de gestion des inondations envisagés sur 2023.

**GESTION DES EAUX PLUVIALES  
 URBAINES (G.E.P.U)**

**La loi NOTRe du 7 août 2015 attribue, à titre obligatoire, la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (G.E.P.U) » aux communautés d'agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Cette compétence correspond à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales urbaines. L'agglomération Coulommiers Pays de Brie exerce donc cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Cependant dans l'attente de la structuration du Service Public G.E.P.U, des conventions de gestion ont été établies en 2020 et renouvelées chaque année entre les communes et l'agglomération. Elles stipulent les conditions d'exercice de la compétence. L'entretien et l'exploitation assurés par les communes et l'investissement par l'agglomération.

D'autre part, il faut rappeler que les charges d'investissement, portés par l'agglomération,

sont de 50%, pour des projets de gestion d'eaux pluviales identifiés par les communes. Dans ces conditions les projets doivent être soumis et validés par l'agglomération.

En revanche la charge de l'investissement est portée en totalité (100 %) dans le cas où le projet est décidé par l'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

**TRAVAUX EAUX PLUVIALES  
 URBAINES**

**La Ferté-sous-Jouarre : Cœur de Ville**

Place Hôtel de Ville, rues Goury, Pelletiers, Chamigny

**Montant de l'opération: 25 000 €**

Gare routière et rue de la Gare

**Montant de l'opération: 27 000 €**

**Saâcy-sur-Marne (Rue de Montménéard)**

**Montant 2021: 79 102 €**

**(Coût total de l'opération: 159 068 €)**

## TOURISME

**Au niveau national comme à l'échelle du territoire de l'agglomération, l'activité touristique de l'année 2021 reste marquée par l'empreinte de la crise sociale et sanitaire déclenchée en 2020.**

L'impact global a touché la fréquentation des visiteurs, restée à la baisse par rapport à 2019. Néanmoins, par rapport à l'année précédente, l'activité a bénéficié de rebonds à l'occasion des levées des restrictions combinées à quelques week-end à météo favorable !

### Fréquentation des accueils de tourisme



Les points d'accueils ont été fréquentés par 52 785 visiteurs physiques et internautes. 18 000 visiteurs nouveaux ont pu être comptabilisés en provenance de la sphère digitale principalement. La part des internautes représente dorénavant les 3/4 des demandes d'informations.

La fréquentation des 5 mois de haute saison, de mai à septembre représente 70% de l'activité d'accueil dont 50% sur les seuls week-ends. Sont accueillis majoritairement des résidents du territoire de l'agglomération à raison de

60%, les franciliens à hauteur de 30%. Les britanniques et belges sont les 2 clientèles étrangères les plus accueillies.

### Activité des socio professionnels

Parmi la quinzaine de sites de loisirs, le Parrot World de Crecy-la-Chapelle, ouvert en août 2020, a généré près de 100 000 visiteurs, suivi par le château de Condé-Sainte-Libiaire avec 13 500 entrées et le grimpobranche de La Ferté-sous-Jouarre avec 5 500 entrées.

En termes de nuitées touristiques, ce sont plus de 95 000 nuitées touristiques payantes qui furent passées en 2021. Cela équivaut à 60% de nuitées de plus que l'année 2020 dont les premiers bénéficiaires furent les hôtels.

### Les moments forts 2021 !

- Signature d'un contrat régional de destination avec la région Ile-de-France à Aulnoy le 16 avril
- Création des « Ferté Jazz Ballads » à l'occasion de « Ferté Jazz Festival » et les randonnées gourmandes et musicales les 26 & 27 juin 2021
- Diffusion d'un reportage de 6' « Mon week end en Pays de Brie » au JT 13.00 TF1 le samedi 3 juillet 2021
- Adoption par le conseil communautaire le 8 juillet de l'avant-projet détaillé du projet touristique « Maison des Arts et du Brie » à Coulommiers
- Réalisation de la 3<sup>ème</sup> édition de « Coulommiers aime son brie » les 15 & 16 octobre qui ont rassemblé plus de 3 000 personnes avec la présence du chef Babette de Rozières.

### PROMOTION DE LA DESTINATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

- 2021 a vu la création de la collection des 3 dépliant « ma journée à » dédiés à la visite-découverte de Coulommiers, Crecy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre et Jouarre.
- Un argumentaire de destination, avec ses 5 univers et 25 bonnes raisons de séjourner en Pays de Brie a été réalisé.
- 359 articles ont été publiés sur facebook soit un article quotidien sur l'année en moyenne pour atteindre le seuil des 4 000 abonnés fin 2021.

### BUDGET TOURISME

#### Budget d'exploitation 2021

Total dépenses d'exploitation : 665 405 €  
Total recettes d'exploitation : 662 792 €  
Report N-1 : 191 438 €  
Résultat : 188 825 €

#### Budget d'investissement 2021

Total dépenses d'investissement : 48 612 €  
Total recettes d'investissement : 75 281 €  
Résultat : 26 669 €

**Résultat cumulé 2021 = + 215 494 €**



### LE PROJET DE CONSTRUCTION DE « LA MAISON DES ARTS ET DU BRIE » À COULOMMIERS

Initiée par la communauté de communes du Pays de Coulommiers, la Maison des Fromages de Brie verra le jour sur le site historique du Couvent des Capucins, à Coulommiers. En 2019, le site a été sélectionné par la Région pour intégrer le parcours de la gastronomie en Île-de-France. Il sera également un point d'attraction supplémentaire de la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins de Coulommiers.

**Le 8 juillet 2021, le conseil communautaire a approuvé l'avant-projet définitif (APD)**

**Coût pour la CACPB : 4,8 millions d'euros H.T.  
Montant prévisionnel des subventions : 3 M€ H.T.**



### LE PROGRAMME LEADER TERRES DE BRIE

Le programme Leader Terres de Brie offre la possibilité de bénéficier de financements européens (sous réserve du respect de certains critères).

Ce programme vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Le territoire Terres de Brie s'étend sur la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des 2 Morin.

**Bilan en 2021 : 8 dossiers programmés et soutenus auprès de la Région Ile-de-France et 3 dossiers présentés en avis d'opportunité.**

#### Exemple de dossiers validés en 2021 :

- Création d'un gîte à la ferme (Beautheil-Saints)
- Implantation de vignes (Beautheil-Saints)
- Réaménagement d'un hangar de Stockage de Chanvre (Jouarre)



## CULTURE

**Les manifestations culturelles ont été perturbées par la crise sanitaire.**

### SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS

- La Foire aux Fromages de Coulommiers (annulée en 2021)
- Ferté Jazz Festival (maintenu)

### MOULIN JAUNE DE SLAVA

La communauté d'agglomération soutient le Moulin Jaune de Slava (situé à Crécy-la-Chapelle) afin de permettre aux habitants et écoles du territoire de découvrir ce lieu magnifique.

En juin 2021, à l'occasion du week-end, environ 300 enfants des écoles du territoire

ont été accueillis et ont pu découvrir toute la poésie de ce jardin remarquable.

### RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Résidence «Amélie prête ses crayons aux enfants de la Ferté».

Les élèves de l'école de Musique et de l'école Duburcq de La Ferté-sous-Jouarre ont travaillé avec cette artiste à partir du mois d'octobre 2021 et ont écrit les chansons proposées au public lors de la 11<sup>ème</sup> édition du Ferté Jazz Festival.

Ils ont pris possession de la grande scène le 23 juin 2021 sous le chapiteau pour le spectacle de restitution de la résidence.



### L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

18 professeurs, une directrice et une secrétaire au service de 260 élèves pour 26 disciplines enseignées. Cela représente 175 heures de cours dispensés par semaine, la plupart des élèves venant 2 ou 3 fois par semaine à l'école.

L'école de musique en 2021 ce fût aussi :

- **L'intervention de musiciens** tout au long de l'année dans la plupart des écoles primaires du Pays Fertois,
- **Des partenariats avec d'autres acteurs culturels** importants pour différentes manifestations (Ferté Jazz, échanges avec d'autres conservatoire (Stuttgart, Coulommiers...), chorales, cirque Royal Boui-Boui, service culturel des communes, Drac)
- **Accueil de masters classes** (Percussion, chant lyrique) et résidence d'artiste.
- **Une adaptation au contexte Covid** pour maintenir une activité et une visibilité forte (mise à disposition de matériel et des locaux pour les professeurs, concerts virtuels « les mercredis musicaux », réseaux sociaux)
- **A partir de juin 2021, reprise des activités avec le public** : 12 auditions dans l'auditorium, 4 mercredis musicaux, fête de la musique, participation à l'été culturel Drac IDF, aux « rendez-vous aux jardins » (ministère de la culture), concert des musiques actuelles au royal Boui boui et au Ferté Jazz
- Des travaux ont eu lieu avec la création au rez-de-jardin de 2 studios de travail, 1 salle musiques actuelles (18m<sup>2</sup>) et 1 autre salle musiques actuelles (43m<sup>2</sup>). Le tout aux dernières normes d'isolation acoustique, confort énergétique et accès PMR.



## LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

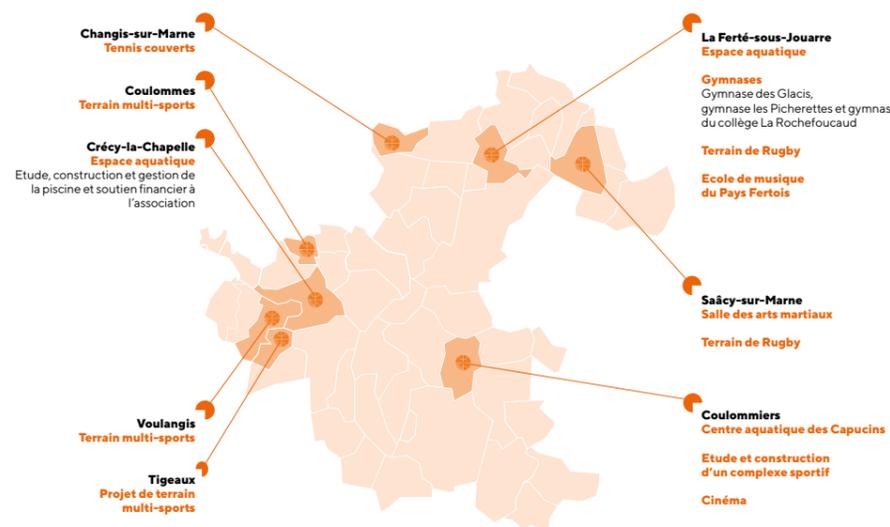
### PROJET DE RÉALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS À TIGEAUX

Ce projet, initié par l'ex-Pays Créçois, a été repris par la communauté d'agglomération. Avant la réalisation des travaux, le projet doit encore répondre à certaines contraintes d'urbanisme.

Composition du city stade multisports (24x12m) : 1 terrain de handball, 1 terrain de volley, 1 terrain de basket, 2 terrains de jeu de cross sur gazon. Structure composite et métallique.

**Coût : 120 000 € HT - Réalisation courant 2023 - Durée des travaux : environ 5 mois.**

### CARTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



### BILAN DE FRÉQUENTATION DES PISCINES

#### CENTRE AQUATIQUE

La Ferté-sous-Jouarre (géré en DSP)

**21 532**

ENTRÉES PAYANTES

#### LE CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS

Coulommies (géré en DSP)

**50 975**

ENTRÉES PAYANTES

Un transport des scolaires (primaires) de l'ensemble du territoire de l'agglomération est organisé vers les deux piscines (Ferté-sous-Jouarre et Coulommies). Depuis la rentrée 2021-2022, les élèves du Pays Créçois sont conduits vers la piscine de la Ferté-sous-Jouarre.

### TRAVAUX GYMNASES 2021

#### Gymnase les Picherettes :

- Remplacement de la porte d'entrée principale (7 400 €)
- Mise en conformité des paniers de basket en charpente (4 000 €)

#### Gymnase de la Rochefoucauld :

- Mise en conformité des paniers de basket (3 540 €)
- Achat de poteaux et filets badminton (1 500 €)

#### Gymnase des Glacis :

Mise en conformité du plateau sportif extérieur (1 545 €)

#### Pour les 3 gymnases :

Achat de matériel de nettoyage autolaveuse (12 500 €)

#### Terrain de rugby des Glacis :

- Fourniture et pose d'une clôture en bois et barrière (7 000 €)

#### Vestiaires du terrain de rugby :

- Travaux sur l'accessibilité des PMR (ADAP) (18 000 €)
- Reprise des peintures extérieures par le chantier d'insertion (1 200 €).

#### Salle des Arts Martiaux à Saâcy-sur-Marne :

Protection murale du Dojo en périphérie du tatami (6 700 €)



## LOISIRS - ÉQUIPEMENTS

### LES PISCINES DE COULOMMIERS ET DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

2021 est la deuxième année de gestion des deux équipements sous un contrat unique de Délégation de Service Public (DSP) conclu avec la société Com Sports.

#### PISCINE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

En 2021, 596 384 € de travaux et d'honoraires ont été réalisés : fin des travaux du bassin extérieur en inox, aménagements extérieurs (plages, pool house), réparations diverses et travaux d'entretien.

#### Inauguration du bassin extérieur



Le nouveau bassin nordique du centre aquatique à La Ferté-sous-Jouarre a été inauguré le vendredi 26 novembre 2021.

La rénovation de ce bassin permet de mieux répondre aux attentes des habitants du territoire. Lits massant, cascades, buses de massage, accessible aux personnes à mobilité réduite et surtout une eau chauffée à 28°C (ouvert jusqu'à 21h certains soirs). Un sauna et jacuzzi compléteront cette offre dès l'automne 2022.

#### CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS A COULOMMIERS

En 2021, 24 388 € de travaux et d'honoraires ont été réalisés : traçage des places PMR sur le parking, honoraires et réparations diverses.

Une étude de faisabilité est en cours pour la création d'un bassin extérieur.

Estimation du coût des travaux : 1 600 000 € (subvention attendue : 300 000 €).

#### PROJET DE PISCINE A CRÉCY-LA-CHAPELLE

Le choix de l'architecte et du projet final a été réalisé par le jury de concours fin 2019. La communauté d'agglomération a délibéré pour retenir le maître d'oeuvre en janvier 2020. Des diagnostics (acoustique, pollution) et des études de sol sont en cours ainsi que les demandes de subventions.

Estimation du coût total des travaux : 9 141 573 € H.T.

En 2021, la CACPB a sollicité des subventions auprès de l'Etat (DSIL) et prévoit de l'inscrire dans son prochain Contrat Intercommunal de Développement (CID).



### HALLE DES SPORTS DE COULOMMIERS

Porté par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, le projet sera financé en partie par la Ville de Coulommiers pour la partie Gymnase.

Le projet porte sur la construction d'une salle multisports (gymnase grande salle : basket, volley et hand), d'une salle spécifique pour la gymnastique, un dojo pour le judo, une salle pour le tennis de table, d'une salle d'arme (escrime), des vestiaires dédiés, des sanitaires, locaux techniques, réserves ainsi que de bureaux pour les associations sportives correspondantes.

Depuis la validation de l'Avant-Projet Sommaire, pour répondre à une sollicitation du Lycée de Coulommiers, la surface du Gymnase (pratique collective) a été modifiée pour intégrer la mise en œuvre d'une structure artificielle d'escalade (option pratiquée au BAC). Le cabinet d'architecte a également dû redimensionner le gymnase pour permettre la pratique du Handball dans des conditions optimales.

Les études hydrogéologiques complémentaires ont été réalisées en 2021. La validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) est prévue pour fin 2022.

Coût pour la CACPB : 5 815 000 € H.T.

Montant prévisionnel des subventions : 2 350 743 €



### CINÉMA À COULOMMIERS

En novembre 2019, le conseil communautaire avait voté à l'unanimité le non-renouvellement du bail, qui a pris fin en juillet 2020.

L'exploitant n'ayant pas répondu à l'offre d'indemnité proposée par l'agglomération, cette dernière a dû engager une procédure juridique. L'article L145-28 du code du commerce prévoit que l'exploitant reste en place dans les lieux tant que l'indemnité d'éviction ne lui a pas été versée. L'exploitant continue donc de décider seul d'ouvrir ou non le cinéma et de le faire fonctionner normalement, indépendamment de la procédure juridique en cours.

L'exploitant est également responsable du bon respect de la réglementation des établissements recevant du public. Or, le 10 janvier 2022, la commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique a émis un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

L'exploitant doit donc mettre en conformité les anomalies constatées avant de pouvoir ouvrir le cinéma. La commission de sécurité devra déterminer si les travaux réalisés par l'exploitant permettent de lever l'arrêté de fermeture administrative.

# EMPLOI, INSERTION & FRANCE SERVICES



## FORUM EMPLOI VIRTUEL

A cause des restrictions sanitaires, le forum en présentiel, n'a pas pu se tenir. Il a donc été remplacé par un forum 100% digital, intitulé « **Coulommiers Pays de Brie et Pôle Emploi: les métiers qui recrutent** », organisé du 11 au 22 octobre 2021 en partenariat avec les 2 agences Pôle Emploi de Coulommiers et de la Ferté-sous-Jouarre. **Bilan : 16 stands, 86 offres, 1 762 visiteurs, 8 embauches sur le secteur de Coulommiers et 12 sur le secteur de La Ferté-sous-Jouarre.**

## SEMAINE DE L'INDUSTRIE



En 2021, elle s'est déroulée du 22 au 26 novembre. Objectif : accueil des collégiens et lycéens au sein d'entreprises locales dans le cadre de journées

portes ouvertes pour leur présenter des activités, des savoirs-faire et des métiers.

**Bilan :**  
- La Ferté-sous-Jouarre : 3 établissements scolaires, 143 élèves, 12 demandeurs d'emploi et 6 entreprises  
- Coulommiers : 1 établissement scolaire, 20 élèves et 1 entreprise.

## INFORMATIONS COLLECTIVES/RECRUTEMENT/ JOB DATING

Objectif : mise à disposition d'une salle et d'un bureau pour l'organisation d'informations collectives suivies d'entretiens de recrutement sur le site de la Ferté-sous-Jouarre :

- **Entreprise Proman (logistique) : 10 sessions**  
- **Mac Donalds : 1 session**

## ATELIERS SOCIO LINGUISTIQUES

Objectif : permettre à ses participants d'atteindre une autonomie sociale et professionnelle en France en s'appuyant sur leurs acquis antérieurs, et en utilisant des documents et situations au quotidien. Avec la possibilité d'entrées et sorties permanentes (retour à l'emploi ou autre, ...)

**Bilan : 20 participants**  
**Fin de cette activité en décembre 2021.**

## LE CHANTIER D'INSERTION « LES CONTRATS VERTS »

Le chantier d'insertion est un dispositif d'insertion par l'activité économique.

**L'objectif :** favoriser le retour à l'emploi pour des personnes en difficulté en leur apportant des compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement social.

**Le public accueilli :** bénéficiaires du RSA ou minima

sociaux, public jeunes, public senior, travailleurs handicapés, personnes placées sous main de justice, demandeurs d'emploi longue durée, personnes sans ressource, sans logement, personnes résidant en zone QPV.

## Accompagnement professionnel

L'ensemble des salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement professionnel afin de les aider à définir un projet professionnel et à préparer au mieux leur sortie du chantier d'insertion, favorisant ainsi l'accès à un emploi ou à une formation.

## Accompagnement social

Pour les salariés en difficulté sociale, un accompagnement permet de résoudre les problématiques périphériques à l'emploi : aide dans les démarches administratives et juridiques, accès aux droits, recherche de solutions d'hébergement, aide à la gestion du budget, ...

## Les recrutements

Mise en place d'une plateforme de l'inclusion pour la gestion des candidatures. Les personnes sont recrutées en C.D.D.I. (contrat à durée déterminée d'insertion) pour une durée minimum de 6 mois (maximum 24 mois) avec un temps hebdomadaire de travail de 20 h/semaine.

**26 salariés accueillis en 2021**  
**12 sorties en 2021**

## • Ateliers réalisés en 2021

- Atelier « Technique de recherche d'emploi » **84 participants (14 sessions)**
- Atelier « Image de soi » **9 participants (2 sessions)**
- Atelier « Mobilité » **10 participants (1 session)**

## Les travaux réalisés en 2021

L'activité principale reste dans le domaine de l'espace vert (90 %). D'autres travaux sont réalisés dans le domaine du bâtiment second œuvre et de la menuiserie pour l'agglomération, les communes ou des associations. Un contrat est également en place avec la SNCF pour l'entretien de 16 gares et 2 postes d'aiguillage.



## EN 2021, PLUS DE 16 000 PERSONNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIES AU SEIN DES 3 FRANCE SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

France services est un modèle d'accès aux services publics qui vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées pour effectuer ses démarches du quotidien.



Suite à la labellisation des 3 sites France Services en 2020, Mme la Députée Patricia Lemoine et M. le Sous-préfet de Seine-et-Marne Nicolas Honoré sont venus visiter le site de Crécy-la-Chapelle le jeudi 11 février 2021.

## FRANCE SERVICES CRÉCY-LA-CHAPELLE

**7 permanences accueillies au total**  
**Nombre de visites : 2 260 (accueil téléphonique) – 3 234 (accueil physique)**

Fréquentation : **1 808 demandes**

- Dont 345 personnes autonomes sur ordinateurs
- Dont 143 personnes avec aide sur les ordinateurs
- Dont 1463 en accompagnement individuel

Les demandes les plus fréquentes :

- ANTS (CNI, carte grise) **(124 demandes)**
- Allocation logement, AAH et RSA/CAF **(93 demandes)**
- Retraite et pension réversion – CNAV **(78 demandes)**
- MSA – CPAM **(72 demandes)**
- Impôts **(46 demandes)**

Le type du public reçu (souvent des personnes qui n'ont pas d'accès au numérique) : Séniors, retraités, jeunes, personnes dont la situation familiale évolue (décès, divorce, etc.).



Les 3 sites France Services sont dotés d'un espace numérique (ordinateurs en accès libre utilisés en autonomie ou non). **En 2021 : la Communauté d'Agglomération a été retenue pour le recrutement de 2 conseillers numériques.** Un conseiller a été recruté en octobre 2021 et un second début 2022.

Des ateliers numériques sont mis en place dans les structures. Ils seront prochainement déployés sur l'ensemble du territoire.

## FRANCE SERVICES COULOMMIERS

**25 permanences accueillies au total (dont 11 du Point Justice)**

**Nombre de visites : 6 607 (accueil physique) – 867 (accueil téléphonique)**

- Présentiel spontané : 50.7%
- Présentiel sur RDV : 23.71%
- Téléphonique : 24.79%
- Mail/Téléphone solidarité numérique COVID : 0.80%

Les demandes les plus fréquentes France Services :

- CAF
- Services publics régaliens (justice citoyenneté, etc...)
- Retraite – CNAV
- L'usager fait face à un questionnaire juridique

Le type du public reçu : séniors, retraités, étrangers, personnes dont la situation familiale évolue (décès, divorce, naissance, etc.).

## FRANCE SERVICES LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

**22 permanences accueillies au total (dont 8 du Point justice)**

**Nombre de visites : 5015 (accueil téléphonique) – 6470 (accueil physique)**

Fréquentation : **2 676 demandes**

- Dont 345 personnes autonomes sur ordinateurs
- Dont 2 331 en accompagnement individuel
- Ateliers collectifs numériques : 8 ateliers numériques (40 participants au total)

Les demandes les plus fréquentes :

- RSA et Prime d'activité – CAF **(155 demandes)**
- Questionnaire juridique **(427 demandes)**
- Impôts – DGFIP **(80 demandes)**
- Complémentaire Santé Solidaire – CPAM **(62 demandes)**
- Retraite – CNAV **(158 demandes)**

Le type du public reçu (souvent des personnes qui cumulent des problèmes d'expression, de compréhension, financiers et d'accès au numérique) : séniors, retraités, étrangers, personnes dont la situation familiale évolue (décès, divorce, naissance, ...)

## TRANSPORTS

### TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE GARE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Le complexe de la gare de la Ferté-sous-Jouarre fait l'objet d'une démarche pôle gare dont le schéma a été validé par Ile-de-France Mobilités. Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées en 2021. Les travaux ont démarré le 31 janvier 2022 pour une durée d'au moins deux ans.

### AIRE MULTIMODALE

Dans le cadre du projet d'aire multimodale de Coulommiers, une étude de pôle a été lancée fin 2021 à la demande d'Ile-de-France Mobilités. Cette étude permettra d'établir un schéma d'aménagement global du site en intégrant une enquête de stationnement et une enquête de rabattement des bus.

### GARE ROUTIÈRE DE FAREMOUTIERS

En 2021, l'agglomération a assuré la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la Gare routière du collège de Faremoutiers. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été 2022 pour une mise en service au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### RÉALISATION D'UN SCHÉMA DE LIAISONS DOUCES

La Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a finalisé en juin 2021 son schéma local de liaisons douces à l'échelle de son périmètre. Ce schéma a identifié les itinéraires à réaliser par les communes à 3 ans, 6 ans et 9 ans. Ce schéma permet aux communes d'obtenir un financement à hauteur de 50% des aménagements par la Région Ile-de-France dans le cadre de son plan Vélo Régional.

### PRÈS DE 800 LYCÉENS ONT BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R

Une aide financière d'un montant de 63 € pour la carte Imagine'R a été attribuée pour les lycéens habitant l'agglomération. Le montant attribué pour l'année 2021-2022 est de 49 392 €, soit 784 lycéens. Le dispositif a été reconduit pour l'année scolaire 2022-2023.

### LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

3 services de Transport à la Demande sont en place sur le territoire de la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

- Une ligne TAD labellisée entre la Ferté-Gaucher et la Ferté-sous-Jouarre.
- Un TAD labellisé Ile-de-France Mobilités sur 3 zones desservant les pôles de Coulommiers (zone 1 : Beauthel-Saints ; Amillis/zone 2 : Marolles-en-Brie ; Chevru ; Dagny ; Choisy-en-Brie/zone 3 : Coulommiers)
- Un TAD délégué sur le secteur du Pays Créçois (desserte de 9 communes) vers les pôles de Bouleurs, Crécy-la-Chapelle, Couilly-Pont-Aux-Dames et Mareuil-les-Meaux.

### AJUSTEMENT DES HORAIRES DE BUS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE

L'agglomération contribue à l'amélioration de la desserte de bus en relayant les différentes demandes reçues auprès d'Ile-de-France Mobilités. Quelques exemples :

- Ajustement des horaires pour des établissements scolaires et pour la desserte d'un nouveau quartier à la Ferté-sous-Jouarre
- Mise en place d'une desserte de bus pour le parc animalier PARROT WORLD à Crécy
- Rétablissement d'une desserte de la gare Villiers-Montbarbin sur la ligne 73.

## SÉCURITÉ ET SANTÉ

### MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre a été réalisée le mardi 12 octobre 2021.



Ce futur équipement est une réponse concrète de l'agglomération à la désertification médicale, qui touche tous les territoires de notre pays. La maison médicale sera un atout supplémentaire pour convaincre les médecins de rester et de venir sur notre territoire, en les dotant d'un outil de travail adapté à l'évolution de leur profession. Des médecins locaux participent d'ores et déjà à la définition d'un projet médical commun et intégreront la maison médicale dès son ouverture.

**L'ouverture est programmée pour la fin d'année 2022.**

**Coût total : 3 000 000 € H.T.**

**Montant des subventions : 1 520 000 € (État, Région et Département).**

## POLITIQUES CONTRACTUELLES

### CONTRAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (CID) 2019-2021

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a obtenu une enveloppe de **2 987 868 € sur 3 ans** englobant :

- **1 048 586 €** alloués à des projets situés sur le territoire de l'ancienne CC du Pays Fertois (dont la construction d'une maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre, l'acquisition de bornes aériennes pour les ordures ménagères pour le centre-ville et la réalisation de travaux d'accessibilité à La Ferté-sous-Jouarre) ;
- **1 939 282 €** pour des actions portées par l'agglomération :
  - la construction de l'ALSH de Mouroux,
  - la construction de la Maison des Arts et du Brie à Coulommiers,
  - l'extension du télécabine de Coulommiers.

### CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

La communauté d'agglomération a formalisé un Contrat d'Aménagement Régional, avec la Région Ile-de-France, en 2020, lui permettant de financer deux projets structurants :

- la construction de la Maison des Arts et du Brie à Coulommiers avec une subvention à hauteur de 600 000 €,
- la construction d'un ALSH et d'un multi-accueil à Coulommiers avec une subvention à hauteur de 900 000 €.

### CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La communauté d'agglomération a signé, le 22 octobre 2021, un Contrat de Relance et de Transition Écologique

avec l'Etat. Les CRTE ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité et la transition écologique par la réalisation de projets à l'échelle de l'agglomération et des communes.

Ce contrat contribue à référencer des actions matures et des intentions de projets qui peuvent ensuite être accompagnées et soutenues financièrement par l'Etat.

**En 2021, deux projets de l'agglomération ont été financés par l'Etat dans ce cadre :**

- l'extension du télécabine de Coulommiers (pour 120 000 €),
- la création d'une Maison des Arts et du Brie (pour 713 854 €).

**Neuf projets portés par les communes ont aussi bénéficié d'un soutien en complément :**

- les travaux de restauration du lavoir de Montbarbin ainsi que les travaux de mise en place du futur réseau de circulations douces à Crécy-la-Chapelle,
- la rénovation d'un bâtiment scolaire à Condé-Sainte-Libiaire,
- la création d'une Micro-folie, l'acquisition et la réhabilitation des anciens locaux de la Banque de France et les travaux de conservation et de restauration de la Grotte de coquillages du Musée des Capucins à Coulommiers,
- l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville et les travaux de mise en valeur de l'église St-Denis St-Etienne à La Ferté-sous-Jouarre,
- la rénovation et la mise en accessibilité PMR de l'accueil de la mairie à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

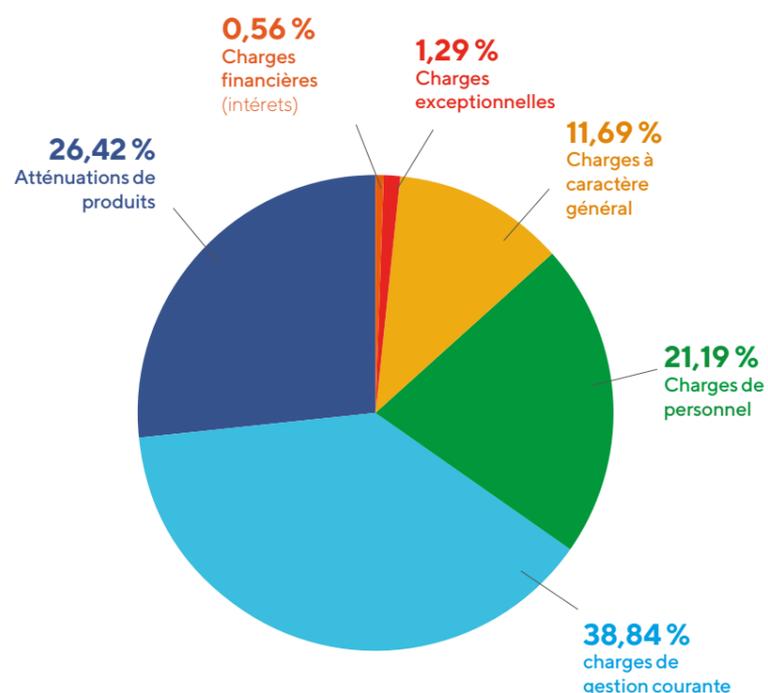


# 3

## FINANCES

## 2021 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 44 MILLIONS D'EUROS EN 2021 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



➤ **Les charges à caractère général représentent 11,69% des dépenses de fonctionnement.**

Elles comprennent notamment la gestion des ALSH, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des dépenses au titre des transports.

➤ **Les autres charges de gestion courante représentent 38,84 % des dépenses de fonctionnement. Elles comprennent notamment :**

- les dépenses liées aux ordures ménagères
- la participation aux budgets annexes comme la piscine et le cinéma
- la participation aux associations diverses (Mission Locale, Ferté Jazz, Foire aux fromages et aux vins ...)

➤ **Les charges de personnel représentent 21,19 % des dépenses de fonctionnement.**

➤ **Les atténuations de produits représentent 26,42 %** et sont constitués principalement par le versement des allocations compensatrices aux communes.

➤ **Les charges financières représentent 0,56 %.**

➤ **Les charges exceptionnelles représentent 1,29 %.** Elles correspondent essentiellement à la participation versée à l'EPIC.

➤ **Aux dépenses réelles** s'ajoutent les dotations aux amortissements pour 2 408 004,96 €

**14 196 427 €**  
D'EXCÉDENT

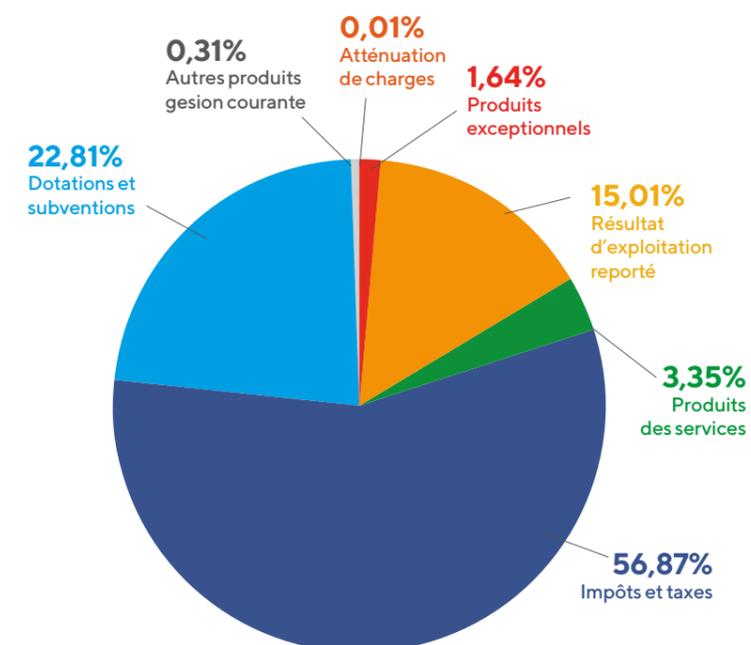
L'EXERCICE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL  
COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION  
SE SOLDE AVEC :

Un excédent de fonctionnement de 14 196 427 €

Un excédent d'investissement de 1 188 245 €

## 2021 RECETTES DE FONCTIONNEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 58 MILLIONS D'EUROS EN 2021 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



➤ **Les dotations et participations**

Elles correspondent à la DGF, les compensations fiscales et la participation à la CAF à certaines activités.

➤ **Les produits impôts et taxes**

sont constitués de la taxe d'habitation, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, de la cotisation économique territoriale ainsi que la taxe d'ordures ménagères.

➤ **Les produits des services et des domaines pour 3,35 %** sont constitués principalement par les versements effectués par les usagers au titre des services petite enfance, ALSH et école de musique.

Egalement par le remboursement des communes au titre des dépenses COVID effectuées par la CACPB mais aussi le remboursement des charges de personnel des agents des services techniques repris par quatre communes.

➤ **Les autres produits de gestion**

correspondent au remboursement des chantiers d'insertion et des remboursements de sinistres.

➤ **Les produits exceptionnels.**

Elle s'explique par la perception de la recette liée à des remboursements d'indemnités journalières et des écritures de régularisations de charges rattachées à tort et la vente d'un bâtiment pour 370 000 € (anciens locaux communautaires de la Brie des Moulins)

➤ **Ces recettes sont complétées** par

l'affectation du résultat reporté de 2020 pour 8 798 294 €.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

**EN 2021, COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION A DÉPENSÉ PLUS DE 7,2 MILLIONS € EN INVESTISSEMENT POUR :**

**- Le remboursement en capital pour 866 986 €**

**- Les dépenses d'équipement à hauteur de 6 053 609 € :**

• Les immobilisations incorporelles pour 1 014 349 € :

- PLU : 114 000 €
- Halle des sports : 27 234 €
- ALSH Coulommiers : 115 715 €
- OPAH : 65 605 €
- Gare routière : 36 149 €
- Liaisons douces : 14 760 €
- Haltes Fluviales : 69 382 €
- Maison de santé : 101 260 €
- Maison des fromages : 209 332 €
- PCAET : 3 265 €
- Eaux pluviales : 27 929 €
- GEMAPI : 72 368 €
- Logiciels : 74 385 €
- Les subventions d'équipement versées pour 609 381 € correspondent à la participation au raccordement à la fibre optique et aux travaux du pôle gare de Saâcy
- **Les immobilisations corporelles pour 979 143 € :**
- Ecole de musique : 98 809 €
- Gymnase « la Rochefoucauld » : 39 911 €
- Gymnase des « Glacis » : 127 022 €
- Services Techniques : 46 641 €
- Ancien siège à La Ferté-sous-Jouarre : 20 400 €
- France services : 124 717 €
- Accueil collectifs de Mineurs (ALSH) : 111 407 €
- Enfance : 131 044 €
- Haltes Fluviales : 20 953 €
- Matériels informatique : 28 765 €

• Les immobilisations en cours pour 3 450 729 € :

- Travaux ALSH Coulommiers : 2 584 873 €
- Travaux Maison de santé : 444 127 €
- Travaux d'investissement eaux pluviales : 367 677 €
- Travaux Ecole de musique : 39 373 €

**- Les opérations pour compte de tiers pour 350 839 € qui correspondent à :**

- Marché à bons de commande du bail voirie
- Études sur la Maison des Arts et du Brie et Halle des sports

**- Les immobilisations financières pour 20 175 €**

**- Les dépenses sont complétées par les restes à réaliser pour 6 736 609 € :**

- Études engagées pour les projet de Maison des Arts et du Brie et la Halle des sports
- Solde des travaux services eau/assainissement et École de musique
- Travaux de la 1<sup>ère</sup> phase de «Ferté Confluence»
- Missions de Maîtrise d'oeuvre de la Maison de santé
- Soldes des études de l'AMO pour étude de faisabilité administration générale et de l'extension du gymnase des Picherettes
- Étude de pole sur l'aire multimodale à Coulommiers
- Travaux de l'ALSH et fourniture d'équipement de Coulommiers
- Étude PLH
- Participation à la sncf pour l'aménagement du Pôle Gare de Saâcy
- Participation aux études de la déviation de Coulommiers
- AMO du pôle gare de Faremoutiers
- Divers matériels pour les services
- Procédures de modifications de PLU en cours
- Bail voirie

## RECETTES D'INVESTISSEMENT COULOMMIERS PAYS DE BRIE

**Les recettes proviennent essentiellement :**

- du FCTVA pour 891 124 €
- de l'affectation n-1 de l'excédent de fonctionnement pour 14 196 427 €
- des subventions pour 736 647 €
- de l'emprunt pour 3 566 667 €
- des opérations pour compte de tiers liées aux travaux de voirie que les communes remboursent

**Les recettes sont complétées par les restes à réaliser pour 5 771 520 € :**

- Le remboursement des communes dans le cadre du bail voirie
- Les subventions de l'ALSH de Coulommiers
- Le remboursement de la ville de Coulommiers concernant la construction de Maison des Arts et du Brie et de la Halle des sports
- L'emprunt

## FISCALITÉ ET DETTES COULOMMIERS PAYS DE BRIE

### DETTES

**AU 31 DÉCEMBRE 2021 L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA CACPB EST DE 11 211 805 €**

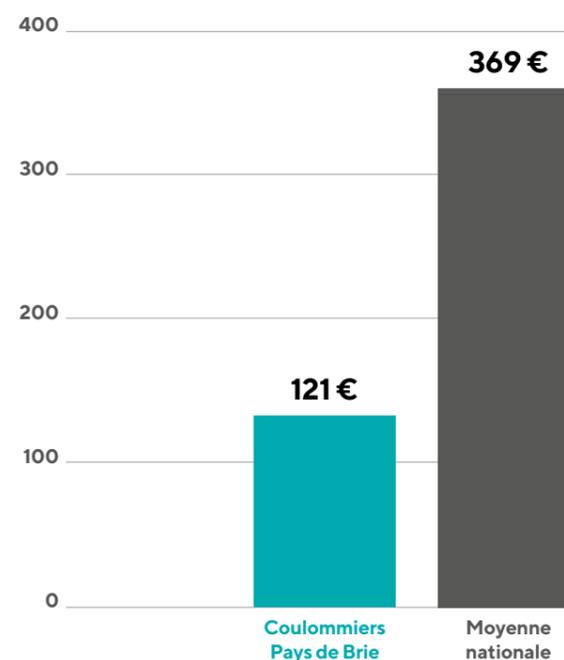
soit une dette par habitant de 121 € (contre 369 € par habitant au niveau national).

La capacité de désendettement\* au 31/12/21, sur le budget général est 1,5 an.

**Ce qui laisse de bonnes marges de manœuvre pour recourir à l'emprunt afin de financer les futurs investissements.**

\*Capacité de désendettement = encours de la dette / Epargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.

### DETTE EN EUROS PAR HABITANT



### FISCALITÉ

**Les taux 2020 et 2021 s'établissent de la manière suivante :**

EPCI CACPB	Taux voté en 2020	Taux voté en 2021
Taxe habitation (TH)	10,51%	-
Taxe foncière bâti (TFB)	2,85%	2,85%
Taxe foncière non bâti (TBNB)	5,88%	5,88%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,00 %	22,00 %

### La fiscalité des ménages

Il a été décidé un lissage des taux compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation :

- pour l'ex Pays Créçois c'est le taux de 7.83% qui sera appliqué jusqu'en 2022 et le lissage sera effectué jusqu'au taux moyen pondéré à compter de 2023 pour atteindre 10.51% jusqu'à la fin du lissage
- pour l'ex CACPB, comme le lissage avait été décidé en 2018, c'est le taux appliqué à chaque commune de 2019 qui sera appliqué jusqu'en 2022 puis un lissage sera effectué à compter de 2023 jusqu'à la fin du lissage.

**Pour les autres taux, un lissage a été décidé sur 6 ans.**



4

LE  
FONCTIONNE-  
MENT

# GOVERNANCE COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE COMPOSE DE **84 ÉLUS**



# LES ÉLUS COULOMMIERS PAYS DE BRIE

## COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE AU 31/12/2021

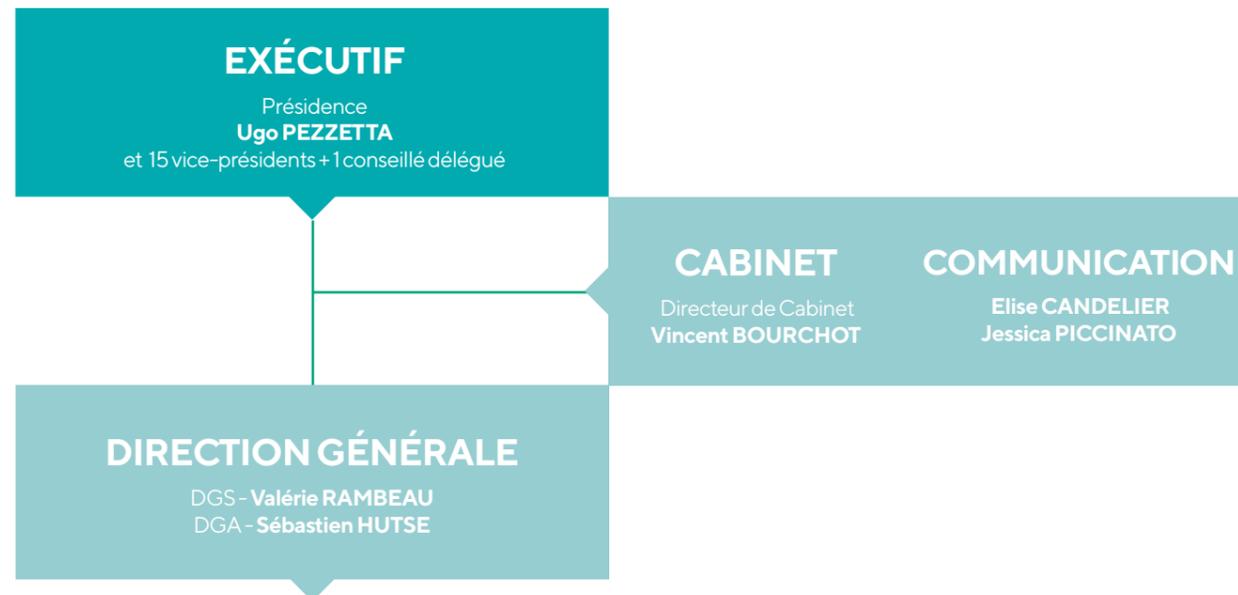
**Ugo PEZZETTA**  
Maire de La Ferté-sous-Jouarre et Président.  
15 vice-présidents exercent à ses côtés des délégations correspondantes aux compétences de la communauté d'agglomération :

- 1 **Bernard JACOTIN**  
Développement économique et administration générale
  - 2 **Laurence PICARD**  
Aménagement du territoire, instruction du droit des sols, politiques contractuelles et politique de l'habitat
  - 3 **Guy DHORBAIT**  
Finances et commande publique
  - 4 **Franz MOLET**  
Equipements sportifs et de loisirs
  - 5 **Sophie CHEVRINAIS**  
Enfance et Petite enfance
  - 6 **Philippe FOURMY**  
Assainissement, eau potable et eaux pluviales
  - 7 **Jean-Jacques PRÉVOST**  
Mobilités et transports
  - 8 **Eric GOBARD**  
Tourisme
  - 9 **Bernard CAROUGE**  
Maintenance du patrimoine, mutualisation, groupements d'achat et bail voirie
  - 10 **Laurence MIFFRE-PERETTI**  
Politique culturelle
  - 11 **Emmanuel VIVET**  
Aménagement numérique et France Services
  - 12 **Daniel NALIS**  
Politique environnementale
  - 13 **Patrick ROMANOW**  
Politique de santé
  - 14 **Sophie DELOISY**  
Emploi et insertion
  - 15 **Sébastien HOUDAYER**  
Gens du voyage et Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- + **Jean-Louis Vaudescal**  
Conseiller délégué à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)

# LES 84 ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

<b>Amillis</b>	Mme Muriel DOMARD	<b>Jouarre</b>	M. Fabien VALLEE Mme Martine LESCURE M. Philippe RIMBERT
<b>Aulnoy</b>	M. Eric GOBARD	<b>La Celle-Sur-Morin</b>	Mme Jacqueline SCHAUFLEUR
<b>Bassevelle</b>	M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM	<b>La Ferté-sous-Jouarre</b>	M. Ugo PEZZETTA Mme Corinne GUILBAUD M. Daniel DURAND Mme Flore DE LADOUCKETTE M. Jean-Luc CHARBONNEL Mme Sonia PEZZETTA M. Jean-Luc MUSART M. Pierre-Rick THEBAULT
<b>Beautheil-Saints</b>	M. Bernard JACOTIN		
<b>Boissy-le-Châtel</b>	M. Guy DHORBAIT Mme Céline BERTHELIN		
<b>Bouleurs</b>	Mme Monique BOURDIER		
<b>Bussières</b>	M. Dominique MACHURÉ		
<b>Chailly-en-Brie</b>	M. Jean-François LEGER	<b>La Haute-Maison</b>	Mme Albane ANCELIN
<b>Chamigny</b>	Mme Jeannine BELDENT	<b>Luzancy</b>	M. Gautier SAUVAGE
<b>Changis-sur-Marne</b>	M. Jean-François BERGAMINI	<b>Maisoncelles-en-Brie</b>	M. Cédric THOMAS
<b>Chauffry</b>	M. Richard WARZOCHA	<b>Marolles-en-Brie</b>	Mme Christine GUILLETTE
<b>Chevru</b>	M. Jean-François MASSON	<b>Mauperthuis</b>	M. Dominique CARLIER
<b>Citry</b>	M. Thierry FLEISCHMAN	<b>Mery-sur-Marne</b>	Mme Isabel FRADE
<b>Condé-Ste-Libiaire</b>	M. Fabrice MARCILLY	<b>Mouroux</b>	M. Michel SAINT-MARTIN Mme Cathy VEIL M. Jean-Louis BOGARD Mme Sylvie TOURNOUX
<b>Couilly-Pont-aux-Dames</b>	M. Jean-Louis VAUDESCAL		
<b>Coulommes</b>	Mme Françoise BERNARD	<b>Nanteuil-sur-Marne</b>	M. Emmanuel VIVET
<b>Coulommiers</b>	Mme Laurence PICARD M. Franck RIESTER M. Pascal FOURNIER Mme Sophie DELOISY M. Daniel BOULVRAIS M. Eric DAMET Mme Michèle KIT Mme Sarah ESMIEU M. Jean BARDET Mme Sylvianne PERRIN M. Matthieu BRUN Mme Aude CANALE M. Pascal THIERRY	<b>Pézarches</b>	M. Alexandre DENAMIEL
		<b>Pierre-Levée</b>	M. Philippe DESWARTE
		<b>Pommeuse</b>	M. Christophe DE CLERCK Mme Lysiane FINOT
		<b>Reuil-en-Brie</b>	M. Patrick ROMANOW
		<b>Sâacy-sur-Marne</b>	Mme Katy VEYSSET
		<b>Saint-Augustin</b>	M. Sébastien HOUDAYER
		<b>Sainte-Aulde</b>	Mme Marie-Noëlle STANISLAS
<b>Coutevroult</b>	M. Jean-Jacques PRÉVOST	<b>St-Jean-les-deux-Jumeaux</b>	Mme Laurence MIFFRE-PERETTI
<b>Crécy-la-Chapelle</b>	M. Bernard CAROUGE Mme Christine AUTENZIO M. Sébastien CHIMOT	<b>Sammeron</b>	M. Didier VUILLAUME
		<b>Sancy-lès-Meaux</b>	M. Vincent DUPORT
<b>Dagny</b>	M. Jean-Raymond PATIN	<b>Sept-Sorts</b>	M. François ARNOULT
<b>Dammartin-sur-Tigeaux</b>	Mme Angélique MERCIER	<b>Signy-Signets</b>	M. Philippe FOURMY
<b>Faremoutiers</b>	M. Nicolas CAUX Mme Marie-Claude POVIE	<b>Tigeaux</b>	M. Francis POISSON
<b>Giremoutiers</b>	M. Yves BRODARD	<b>Touquin</b>	Mme Sophie CHEVRINAIS
<b>Guérard</b>	M. Daniel NALIS Mme Anne-Marie THIEBAUT	<b>Ussy-sur-Marne</b>	M. Pierre HORDE
<b>Hautefeuille</b>	M. Joël CHAUVIN	<b>Vaucourtois</b>	Mme Maryse MICHON
		<b>Villiers-sur-Morin</b>	Mme Agnès AUDOUX
		<b>Voulangis</b>	M. Franz MOLET

# ORGANIGRAMME DES SERVICES (31/12/2020)



ADMINISTRATION GÉNÉRALE	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	POLITIQUE DE L'ENFANCE ET PETITE ENFANCE	CULTURE	CYCLE DE L'EAU	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	SERVICES TECHNIQUES
<b>ACCUEIL / COURRIER INSTANCES COMMUNAUTAIRES MOYENS GÉNÉRAUX COMMISSION</b> Valérie RAMBEAU DGS	<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCES</b> <b>TÉLÉCENTRES COULOMMIERS ET LA FERTE-SOUS-JOUARRE</b> Christelle PETIT Responsable	<b>ENFANCE</b> Eric POTIER Accueil collectif de mineurs Guérard Pommeuse, Faremoutiers Dammartin-sur-Tigeaux	<b>CINEMA</b> Muriel MONNERAT Assistante administrative <b>ECOLE DE MUSIQUE LA FERTE-SOUS-JOUARRE</b> Christelle POUILLART Directrice	<b>ASSAINISSEMENT EAU GEMAPI</b> Mohamed REZZOUKI Responsable	<b>URBANISME</b> Arnaud MAHOT Responsable <b>POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ET MOBILITÉ</b> Capucine CHARRIEAU Responsable <b>POLITIQUE CONTRACTUELLE</b> Caroline BEAL Marie-Rodeline LEVEILLÉ	<b>BATIMENTS VOIRIE TRANSPORT</b> Guillaume NUPS Responsable <b>ORGANISATION ET SUIVI DE LA MOBILITÉ</b> Benjamin LEFEBVRE
<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Marion VIDAL Responsable	<b>EMPLOI SERVICES PUBLICS</b> Sylvie GIRAULT Responsable	<b>PETITE ENFANCE</b> Muriel BARRAL Crèche familiale Coulommiers HGI LAEP Multi accueil : Coulommiers Crécy-la-Chapelle St-Germain-sur-Morin RAM Coulommiers St-Germain-sur-Morin La Ferté-sous-Jouarre				
<b>FINANCES</b> Chantal CHARLES Directrice	<b>PROMOTION TOURISTIQUE - EPIC</b> Samuel COQUIN Directeur					
<b>AFFAIRES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE</b> Christelle KUNDOLFF Responsable						
<b>SYSTEMES D'INFORMATION</b> Christophe DESESSARD Responsable						





**REDACTION :**

Service communication  
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

---

**PHOTOS :**

Joëlle Camus  
Laura Pouilhe  
Creaphoto  
Adobe Stock Photos  
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

---

**Coulommiers Pays de Brie Agglomération**  
**13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers**  
**Tél. : 01 64 75 38 90**  
**[www.coulommierspaysdebrie.fr](http://www.coulommierspaysdebrie.fr)**  
**[www.facebook.com/cpb.agglo](https://www.facebook.com/cpb.agglo)**